L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 1er OCTOBRE.

La Société du Grutli.

La convention annuelle des Suisses vient de terminer ses séances à Washington où elle avait été convoquée. Nous publions ci-dessous un très remarquable rapport qui nous a été adressé sur les travaux de cette convention. Nous ne doutons pas qu'il ne soit lu avec beaucoup d'intérêt par les Suisses et même par les Français qui habitent la Louisiane :

Washington, 20 septembre 1873.

La Convention générale annuelle des Suisses habitant l'Amérique s'est tenue, cette année, à Washington, et elle vient de terminer ses séances. Depuis des siècles, tout ce qui concerne la petite république héroïque d'Europe, a spécialement intéressé les Français. Mais combien plus aujourd'hui que la France est elle-même en République, les liens d'amitié qui unissaient les citoyens des deux pays, se sont-ils resserrés! et surtout quand, nous Français, nous pensons à nos 80,000 soldats affamés et gelés, qui en janvier 1871, ont trouvé chez nos voisins une si touchante et si efficace hospitalité, combien intimement nous sentons que tout ce qui est heur et malheur pour la Suisse, est heur et malheur pour nous. Entre les Français et les citoyens de l'Helvétie, il y a maintenant quelque chose de plus que la vieille sympathie d'autrefois; il y a un lien plus tendre, c'est celui de la gratitude, qui a été fortement forgé dans chaque coin de la France, par ces 80,000 enfants, qui n'auraient peut-être jamais revu le sol natal, si la population suisse tout entière n'avait pas été pour eux comme une mère.

D'ailleurs, il y a réciprocité de sentiments; et il fallait voir, ici, la veille de l'ouverture de la Convention, quel désappointement montraient les délégués, parce qu'ils n'avaient pu trouver dans tout Washington un drapeau français, tout fait, (même à la chancellerie de l'ambassade), pour le suspendre à côté des autres, la salle des délibérations. On avait à peine le temps d'en fabriquer un, et pourtant on y réussit, grâce surtout aux efforts de MM. Girard et Caumont, membres du comité exécutif de la presse, aidés dans leurs recherches et leur besogne par un Français nouvellement installé ici. Aussi, le lendemain, matin, un beau drapeau français occupait sa place à côté des drapeaux américain, allemand et italien. Sans doute, les Suisses, aussi bien en Amérique qu'en Europe, sont partisans de la neutralité internationale la plus absolue, et ils l'observent rigoureusement. Mais le cœur de la majorité d'entre eux ne peut s'empêcher de voler vers la France, qu'ils ne rendent pas responsable des erreurs, des fautes et même des interventions malveillantes, que ses gouvernements ont pu commettre, quoique bien rarement, contre l'Helvétie.

La Convention était présidée par M. John Hitz, consul-général de Suisse, qui doit être fort aimé par ses concitoyens, car ceux-ci ont voulu aller en corps présenter leurs hommages à la famille de leur représentant dans ce pays. Les délégués étaient venus de presque tous les Etats de l'Union; il y en avait de Buffalo, de St-Louis, de Newark, de New-York, de Baltimore, etc.... Après les premières séances consacrées à la routine des affaires annuelles, la Convention a discuté et adopté un projet d'assurance mutuelle sur la vie, pour tous les Suisses des Etats-Unis. Puis, sortant de son caractère jusque là exclusif de Société de Bienfaisance, la Convention a examiné et voté une pétition au Conseil fédéral de Berne, pour lui suggérer certaines améliorations dans la Constitution civile et politique de l'Helvétie.

Cette initiative prise par la Convention, est un fait de la plus haute importance, et d'un intérêt général pour le monde entier. C'est en cela que les séances de la Société du Grütli ont présenté un haut caractère politique, et donné un exemple que feraient bien de suivre les Français, Allemands, Italiens et autres émigrants domiciliés aux Etats-Unis. Mais, pour exécuter de pareils projets, pour suivre un pareil exemple, il sera nécessaire de déployer le même calme, la même harmonie qui n'a pas cessé de régner, pendant chaque séance de la Convention Suisse, malgré les divergences d'opinion qui naturellement se manifestaient, mais qui se noyaient ensuite dans le vote général et définitif. Ce calme et cette harmonie étaient dus aussi bien à l'habileté déployée par le président M. Hitz, et à l'ascendant exercé par lui, qu'à la profonde intelligence et à l'abnégation personnelle des délégués. Personne, en effet, ne songeait à parler pour le plaisir de parler, pour se mettre en relief, mais seulement pour tâcher de faire prévaloir ses idées. Aussi, quoiqu'il y eût quelques vrais orateurs parmi les membres de la Société, il n'y a pas eu de longs discours, mais de courtes, solides et très-pratiques harangues.

Et, pourtant les sujets qui furent traités touchaient, comme je vous l'ai déjà dit aux plus brûlantes questions de la politique, puisqu'il s'agissait de pétitionner le gouvernement de la mère-patrie. Le but de cette pétition est-il fondé ou non, c'est ce qui ne concerne point un étranger. Mais le fait même de l'ingérence des fils de l'Europe, établis en Amérique, dans les affaires de leur pays natal, est toute une révolution, révolution pacifique et bonne. Les Suisses de la Société Grüthi auront eu l'honneur de montrer les premiers, comment les Européens éclairés par la vue et la pratique des institutions américaines, peuvent faire profiter de leur expérience la vieille patrie. Sans doute, nous tous, ici, nous sommes comme des enfants qui ont laissé leur mère derrière eux. Ils lui doivent le respect; mais ce respect ne doit pas les empêcher de transmettre avec toute la déférence voulue, les lumières que les voyages, la fréquentation de gens de nationalité diverse, la pratique d'institutions nouvelles, leur ont fait acquérir. Pour notre compte, par exemple, combien de révolutions peut-être, ou de guerres funestes, comme celle du Mexique entre autres, n'auraient-elles pas été évitées probablement, si les Français des Etats-Unis avaient tenu des Conventions générales, à ce propos, et communiqué à la mère-patrie leurs renseignements et leurs vues, par voie de pétition, aux Assemblées Nationales ou au gouvernement.

Après avoir terminé leurs séances et clos la Convention, pour cette année, les délégués ont fait une excursion à Mount Vernon, pour saluer la tombe de Washington, le Guillaume Tell américain. Ils ont visité la capitale et les monuments publics. Inutile de vous dire qu'ils ont été reçus et fêtés partout, à bras ouverts; les Américains, vous le savez, ont toujours montré une grande prédilection pour les citoyens de la première république qui ait été fondée dans l'Europe moderne: Venise n'était qu'une oligarchie, ainsi que les autres villes italiennes du moyen-âge, dans lesquelles l'aristocratie du "Municipe" tenait les classes laborieuses dans l'esclavage politique.

La société allemande des Schnetzen invita les membres de la Convention à visiter leur jardin, et le lendemain, lorsque les délégués donnèrent, à leur tour, un banquet dans la salle de leur réunion, le président des Schuetzen était naturellement au premier rang des invités. La plus grande cordialité n'a pas cessé de régner, malgré la disparité des nationalités représentées. Il y avait là, côte à côte, des Américains, M. J. Remington Fairlamb, l'ancien consul qui a laissé de si bons souvenirs à Zurich, un Français, des Allemands, *etc.* Dans les discours, pas un mot, pas une allusion blessante n'a pu être relevée. Chacun comprenait qu'on était en pays neutre, et ce n'était pas le lieu de raviver de vieux ressentiments, quand on était sous ce drapeau helvétique, dont la croix rouge rappelle non seulement les glorieux souvenirs de Sempach et de Morgarten, mais qui couvre aussi les blessés sur les champs de bataille, et semble appeler tout le monde à la concorde.

Cela est tellement vrai que, même les Allemands présents au banquet n'ont pas protesté quand, en réponse à un toast aux invités, et après une réponse déjà faite par le président des Schuetzen de Washington, le seul Français présent à la réunion a rompu les usages du lieu et a parlé en anglais. Il est à noter, en effet, que l'allemand a été la seule langue parlée pendant les séances de la Convention, et au commencement du banquet, qui était même ce qu'on appelle en Allemagne, un Commercium, ainsi qu'en tiennent les étudiants de la Germanie. Mais, ce qui surprendrait des Français peu au courant des affaires de la Suisse, ne peut étonner ceux qui réfléchiront que la langue officielle du Conseil Fédéral et du gouvernement de Berne, est l'allemand. On aurait donc tort de croire que la Suisse est inféodée à l'Allemagne, en vertu de l'axiome germanique "Partout où on parle allemand, c'est l'Allemagne". C'est insulter, froisser les Suisses, que de leur exprimer le moindre doute à cet égard; et ils vous répondent fièrement que la lance de Winkelried qui a bien su trouer les bataillons de Habsbourg, et la pique des gens d'Uri et d'Unterwald qui a bien su percer la souquenille des Bourguignons de Charles le Téméraire, saurait bien avoir raison des cuirassiers blancs ou noirs qui pousseraient trop loin les conséquences de la théorie du langage, en fait de nationalité. Les Allemands le savent aussi bien que les Suisses. La neutralité absolue et loyale de la Suisse est ce qui fait sa force en Europe, où l'ombre de ses héroïques ancêtres la protège aussi. Elle n'est ni française, ni allemande, ni italienne, elle est suisse. Et, après que la glace eût été brisée par le petit discours en anglais, prononcé par l'invité français remerciant ses hôtes, il y a eu d'autres discours en italien, en allemand, en anglais, et même en français, ce dernier prononcé par M. Mollo du Tessin, un délégué de New York. La Convention s'est donc terminée joyeusement, au milieu de la plus grande concorde au bruit des hourrahs pour la Suisse.

FELIX AUCAIGNE.

—Il n'est bruit à Vienne que d'un suicide qui a causé une vive émotion dans la haute société viennoise.

Le prince Charles Esterhazy, d'une des premières familles du pays, s'est tué d'un coup de revolver tiré dans la région du cœur.

Une maladie de la moelle épinière, dont il était atteint depuis quelques temps, et qui paraissait incurable, avait déterminé chez lui des dispositions à la mélancolie, et c'est dans un de ces moments d'abattement qu'il a mis fin à ses jours.

Le prince était âgé de cinquante-trois ans; il n'était pas marié et vivait avec sa sœur.

LE VOYAGE DE VICTOR-EMMANUEL A BERLIN ET LA PRESSE ALLEMANDE.

Nous rassemblons ici les appréciations de quelques journaux de Berlin sur ce voyage, dont nos ennemis, à l'exemple de nos radicaux et pour les mêmes raisons, dit un journal conservateur, s'attachent à exagérer la signification et la portée.

"Le roi d'Italie aime peu les voyages, dit la *Gazette nationale*; il a renoncé à visiter l'Exposition universelle de Paris, qui attira pourtant le flegmatique et indifférent roi de Bavière, il aurait volontiers renoncé à l'Exposition de Vienne, et s'il s'est décidé à faire le double voyage de Vienne et de Berlin, c'est là une entreprise extraordinaire qui n'est ni sans but, ni sans importance. Cette démarche a une portée politique qui est avouée par les journaux italiens bien informés. C'est une démarche qui est vue avec plaisir par le peuple allemand, animé de sentiments amicaux pour l'Italie (!).

"Pendant de longues années, les sentiments des Italiens n'ont pas été très bienveillants pour nous. Après la bataille de Sadowa, nous avons dû voir les journaux officieux de l'Italie demander au gouvernement prussien de céder à l'empereur des Français une parcelle du sol allemand. Après la bataille de Sedan et l'entrée des Italiens à Rome, nous avons vu les mêmes journaux nous assurer quotidiennement d'injuste rapacité, d'insulte à la civilisation moderne, tout en avouant que pour le moment le roi ne pouvait suivre l'exemple de Garibaldi et exprimant la consolante espérance que, dans trente ans, l'Europe aurait assez de clairvoyance pour s'allier contre l'Allemagne et humilier son orgueil. Trois ans se sont à peine écoulés et il semble presque que la France soit dans la situation où devait se trouver l'Allemagne. Il y a toute apparence, en effet, que le monde a plus de confiance dans l'Allemagne que dans la France.

"L'empereur allemand qui, il y a un an, recevait la visite amicale des deux empereurs d'Autriche et de Russie, attend aujourd'hui la visite du roi d'Italie. Cela indique bien que le roi, comme les empereurs, ne redoute pas de la part de l'Allemagne une attaque dirigée contre l'ordre de choses existant. Nous ne voulons pas dire que tout souverain étranger qui paraît à Berlin veuille signer aussitôt une alliance contre la France. Mais plus il recevra de visites, moins on pourra dire que l'Europe se prépare à former contre l'Allemagne cette alliance qui nous a été annoncée dans un terme de trente ans au plus. On ne niera pas non plus que les visites faites à Berlin ne contribuent de plus en plus à prouver que la France est isolée, et le fait que les autres Etats la laissent seule n'est assurément pas un indice de leur entente avec elle.

"Plusieurs membres du parti dominant en Italie ont été jusqu'ici du côté de la France contre l'Allemagne. Cela n'a point empêché l'alliance conclue en 1866 avec la Prusse. Non-seulement ils l'ont conclue avec l'assentiment exprès de Napoléon, mais aussi dans son intérêt qu'ils croyaient et voulaient servir.

Leur idée était celle-ci : En récompense de ce que Napoléon nous avait permis d'entrer en Bohême, nous devions lui faire cadeau d'une parcelle de territoire allemand afin que les Français fussent apaisés, qu'ils pardonnassent à leur empereur d'avoir fait quelque chose pour l'Italie, ce qu'ils ont toujours regardé comme une faute très grave de sa part. Les partisans de Napoléon en Italie étaient assez clairvoyants pour reconnaître qu'il marchait à sa ruine; mais qu'ils aient voulu le sauver à nos dépens et qu'après sa chute ils nous aient chicanés pour avoir revendiqué nos limites historiques (!) et indispensables contre la France, c'est ce que nous n'avons jamais pu trouver juste et équitable. Ce n'était pas non plus au point de vue italien une politique bonne et salutaire. Car, outre que ces hommes se montraient trop peu reconnaissants envers la Prusse et l'Allemagne, nous devions nous dire : l'Italie ne sera jamais un Etat indépendant, tant que ses habitants seront persuadés que l'Italie ne peut exister sans l'empire bonapartiste en France.

"Par bonheur, les ministres italiens ont été plus sensés et plus justes envers nous que leurs amis et partisans, qui n'étaient point au pouvoir. Ils ont su prévenir une rupture entre leur pays et l'Allemagne, et ainsi une grande partie du peuple allemand n'a jamais connu les dispositions équivoques d'une partie des Italiens à notre égard...... L'empire a disparu, les Italiens ont reconnu que ce n'était point la France, mais Napoléon, personnellement, qui avait été l'ami de l'Italie.

"A quelques exceptions près, tous les Français ressentent autant de haine et d'envie contre l'Italie que contre l'Allemagne.... Le clergé français, tous les partis, la presse, tout vomit les mêmes injures et les mêmes insultes que Veuillot contre le royaume de Victor-Emmanuel, "ce cadavre pourri." Et cela ne date pas d'hier ni d'aujourd'hui.... Quant à nous autres Allemands, ce dont nous devons surtout nous garder, c'est d'une *tendresse aveugle* et d'une *confiance sans bornes* pour les Italiens. Parce que nous apprécions ce peuple, son excellence dans les arts et les sciences, nous supposons beaucoup trop facilement que les gens éclairés en Italie sont aussi nos amis chaleureux, ce qui ne doit pas être admis sans restriction.

"Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas faire violence aux Italiens, ni nous mêler de leurs affaires, ni les prendre à la remorque. Nous voulons leur indépendance comme Etat (!) Nous souhaitons que leur génie libre et original puisse se développer librement, et nous nous en promettons un profit réel pour l'Europe et pour nous.

"..... C'est par la prudence et l'habileté dans le choix de leurs alliances que les ancêtres de Victor-Emmanuel ont fait leur chemin. Ils ont été les alliés de l'Autriche, de l'Espagne, de la France, suivant les vicissitudes des temps et les exigences de leurs intérêts. Cavour en fit autant, lorsqu'il s'allia avec les puissances occidentales contre la Russie. Les Italiens ont été sur le point de nous donner un exemple de cette mobilité dans le choix des alliances, lorsqu'après être entrés à Rome en 1870, ce qu'ils devaient uniquement aux victoires allemandes, ils ont voulu entrer en France pour nous disputer nos victoires. C'était une fantaisie difficile à comprendre, puisque tout ce qui fortifiait la France devait affaiblir la position des Italiens à Rome. Nous ne cachons point que nous croyons la politique italienne capable de retomber à l'avenir dans les vieilles habitudes piémontaises, et nous pouvons assurer ceux qui ont formé jusqu'ici le parti français en Italie que ce n'est nullement à nous un dogme que l'Allemagne et l'Italie sont faites pour être et rester des alliés permanents....

"Dans le voyage de Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin, nous voyons la preuve que l'on a renoncé, en Italie, à s'appuyer exclusivement sur la France, comme c'était la mode depuis le temps de Cavour. Le roi peut compter sur un accueil parfaitement amical dans les deux capitales. L'Autriche s'est réconciliée avec lui, et elle comprendra d'autant mieux ses préoccupations et ses besoins qu'elle-même voit sa propre constitution et sa politique (il serait plus juste de dire la constitution et la politique de la minorité centraliste et allemande) combattues par les ultramontains. A Berlin, le roi trouvera un gouvernement et une population qui déjà auparavant étaient pénétrés de la conviction que l'indépendance de l'Italie est désirable et doit être maintenue."

Nous nous occuperons moins des appréciations de la *Gazette de Spener*. Cette feuille déborde toujours d'injures et d'expressions brutales à l'adresse de ses adversaires. On ne sera pas étonné d'apprendre que dans un article consacré au voyage de Victor-Emmanuel, Monsieur le comte de Chambord est particulièrement maltraité. Voici la fin de l'article de la *Gazette de Spener* :

"C'est cet aveuglement (des royalistes) qui unit l'Allemagne et l'Italie avec une nécessité logique, et nulle part plus qu'à Paris on ne comprendra ce qu'a de naturel ce rapprochement des intérêts. Ce qui devrait aussi donner à penser là bas, c'est le bruit que Victor-Emmanuel passera par Vienne en se rendant à Berlin, et qu'à Vienne, en recevant amicalement cette visite, on donnera un témoignage éclatant des dispositions pacifiques de la monarchie autrichienne. C'est que là-bas, avant de penser à la restauration des branches cadettes de la famille et d'écouter les insinuations des agents de Rome, on se préoccupe du développement intérieur du pays, et que pour cela on reconnaît la nécessité de la paix. Or, la paix n'est assurée à l'Autriche que si elle reconnaît les faits accomplis en Italie et si elle entretient des rapports amicaux avec l'Allemagne et la Russie. Une alliance franco-autrichienne pouvait faire l'objet d'une délibération alors que Napoléon III était encore à l'apogée de sa puissance et que l'Allemagne était divisée en deux. Mais aucun homme d'Etat raisonnable tenant compte de la réalité des faits ne songera à une alliance avec des Don Quichotte légitimistes, qui voient le monde dans le miroir de leurs rêves."

Le *Post*, dont le langage est toujours assez calme et le ton modéré, dit à son tour :

"Les trois Etats dont les souverains vont échanger des visites: l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne, songent à s'entendre sur une politique commune à l'égard des *prétentions* de l'ultramontanisme..... Il serait tout à fait inexact de prétendre que cette entente sera dirigée contre la France. La politique de l'Allemagne n'a qu'un but : le maintien de la paix ; c'est une ligne pacifique que la politique allemande se préoccupe de former. L'amitié qui unit l'Allemagne à la Russie et l'Autriche à l'Italie, ne fera à la France d'autre violence que de la décider à rester en paix. Au reste, la France ne pourrait, sans méconnaître son intérêt bien entendu, vouloir suivre une autre politique.

—Les officiers français qui se sont rendus à Berlin ont assisté depuis le commencement de la semaine, en compagnie du prince de Polignac, attaché militaire de France, aux manœuvres du corps de la garde, et assisteront également aux manœuvres de cavalerie qui doivent avoir lieu à Buxtehude.

Quelques journaux français, dit la *Gazette de la Croix*, ont annoncé que M. le capitaine Brunet, en ce moment à Berlin, avait été chargé par le gouvernement de racheter à l'administration prussienne une partie du matériel de guerre pris par les Allemands en 1870 et 1871. Ce qui est vrai, c'est qu'un industriel berlinois a acheté une partie de ce matériel afin de le revendre aux enchères, et que l'attaché militaire français, M. de Polignac, a engagé M. le capitaine Brunet à profiter de cette occasion.

—M. Veuillot fustige la *République française* dans un style dont la beauté et la vigueur lui permettent de railler hardiment celui de ce journal. Nos lecteurs en pourront juger par ce petit morceau :

Nous convenons, du reste, qu'il y a dans son cas, beaucoup de littérature. Dans ce journal, les écrivains posent en messieurs imperturbables et polis qui ont résolu de vous couper la tête et que rien n'en pourra dissuader. Ils le feront sans vous dire un mot rude. Le genre n'est pas sans quelque originalité. Dans le temps, Marat posait sa casquette, sur la tribune, demandait tranquillement quelques têtes dont il déclarait que la patrie avait besoin, et rappelait à la pudeur ses auditeurs étonnés. Cependant ces messieurs réchauffent cela par trop de façons. Leur politesse est affectée; elle ne semble pas être l'effet de la franche nature, et ils ne peuvent nous persuader qu'elle tiendrait contre les événements. Nous leur demandons bien pardon de cette critique, absolument sincère, et nous ne disons pas qu'ils soient d'ailleurs privés de tout talent.

On lit dans la *Concorde* :

D'importants travaux de restauration et de préparation vont être entrepris au parc de Versailles. On a commencé par le nettoyage des statues et objets d'art qui le peuplent, et dont la plupart ont déjà repris la fraîcheur et l'éclat des premières années. Mais ce n'est que le prélude de travaux plus importants.

Il s'agit maintenant de réparer un certain nombre de bosquets et de bassins qui tombent littéralement en ruines, et dont les sujets et ornements sont dans un lamentable état de dégradation. Ainsi, pour citer un exemple, le bassin de Neptune, qui ressemble maintenant à une mare abandonnée, a ses murs et ses sculptures très avariés, par suite des infiltrations qui se sont produites à travers les joints du bassin supérieur.

Ces réparations sont d'une certaine importance, car elles s'étendent à la plus grande partie des bassins, mais le ministre des travaux publics en a décidé l'exécution, et la salle des Rocailles, un des plus agréables bosquets du parc, n'est plus ouverte au public depuis trois ou quatre jours. C'est par elle que vont commencer les réparations, qui ne seront pas terminées avant deux ou trois ans.

Il est question également d'apporter de profondes modifications dans les règlements; désormais toutes les parties du jardin, sans exception, seraient accessibles au public. On ne verrait plus, comme à présent, certains enclos réservés et visibles seulement au moyen de permissions spéciales, tels que les *Bains d'Apollon*. C'est une innovation dont le public se trouvera très satisfait.

La commission des monuments historiques instituée près du ministère de l'instruction publique, des cultes et des beaux arts, s'occupe, en ce moment, de réunir tous les documents nécessaires pour dresser une liste définitive des édifices de toute nature dont la conservation présente un véritable intérêt au point de vue de l'art. Sur cette liste, les monuments seront inscrits dans un ordre de classement méthodique, c'est-à-dire que ceux qui représentent le point de départ ou le complet développement d'une école d'architecture figureront en première ligne, tandis que ceux qui ne sont, par rapport aux précédents, que des dérivés, seront classés en seconde ou troisième ligne, suivant leur intérêt relatif.

M. de Chambon a demandé aux sous-préfets et maires du département d'apporter leur concours à la préparation de cet important travail en lui signalant les édifices qui leur paraîtraient susceptibles d'être classés et en lui envoyant les photographies des monuments dont le classement sera demandé.

UNE FORTUNE MANQUÉE.—Un sieur D..., de Lille, mourait il y a quelques mois.—Dans le dépouillement des papiers du défunt, on trouva dix billets d'une grande loterie de bienfaisance.

L'un des beaux-fils du défunt eut l'idée d'écrire à l'administration de la loterie, et la réponse qu'il reçut le plongea dans un profond étonnement. L'un des billets du sieur D.... avait gagné le gros lot de 150,000 fr. et, à défaut de réclamations dans le délai fixé, le lot était resté la propriété de l'œuvre.

INSTITUTIONS.

Avis.

COLLEGE DE SPRING HILL.

MOBILE, ALABAMA.

La prochaine session de cette institution commencera le MARDI, 7 octobre prochain. On peut voir le vice-président, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, au Collège de l'Immaculée Conception, au coin des rues Commune et Baronne. Il partira pour Mobile, le 7, par le train de 8 heures du matin et se chargera des élèves qui lui seront confiés.

P. POURSINE & CO., Agents.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1873.

St-Aloysius Academy,

Sous la Direction des Frères du Sacré-Cœur,

AU COIN DES RUES CHARTRES ET QUARTIER.

Cette institution commencera sa session LUNDI, 29 septembre. Les études y sont commerciales. L'enseignement du français, de l'anglais, de l'allemand et de l'italien y est gratuit. Les élèves y sont reçus sans distinction d'opinions religieuses.

Pour plus de détails, s'adresser à l'Institution.

Collége St-Charles,

Au Grand Coteau, Lne.

Les classes recommenceront le LUNDI, 6 octobre. Pour plus de détails, s'adresser au Rév. L. CURIOZ, angle des rues Baronne et Commune. Il se chargera des élèves qui lui seront confiés.

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Baronne et Commune,

NOUVELLE-ORLÉANS.

La session de cette Institution commencera le 1er Octobre.

Les études se divisent en trois cours — préparatoire, commercial et classique.

Le français est enseigné dans les trois cours, sans frais additionnels.

Les élèves n'y sont admis qu'autant qu'ils savent lire et écrire.

— Prix. —

Pour le cours classique — $10 par mois ;

Pour le cours préparatoire et le cours commercial — $8 par mois.

G. GAUTRELET, S. J., Président.

Institution D'Aquin.

Cette Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes : l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 262, rue Bayou, près Claiborne.

Avis au Public.

Le COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session de dix mois, le 16 septembre, 1873. Quelques officiers du Collège se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui leur seront confiés. Les parents et les gardiens sont priés de tenir leurs enfants prêts pour l'ouverture de la session.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIMOND, président, à la Baie St Louis, Miss., ou à l'Académie St. Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre

JEFFERSON ACADEMY,

43............RUE BOURBON............43

Nouvelle-Orléans,

DIRIGÉ PAR

G. J. LORD.

La session de 1873-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE.

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.

ORGANISATION MILITAIRE.

La 15e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le génie civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques et leur application, la physique, la chimie, le dessin, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tenue des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

L'Université possède une Bibliothèque de 11 000 volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des Instruments pour le levé des plans, des mappes, dessins, cartes, herbiers, musées, peintures, gravures, photographies, etc.

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui s'y consacrent depuis quatre ans, ce qui offre aux élèves d'inappréciables avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est stricte sans être trop sévère. Le collège possède des équipements pour l'armement complet de 100 élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme : Pantalon gris, tunique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Bâton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 14 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit les élèves des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les neuf mois de session coûtent :

Enseignement, bibliothèque, médecin	[illegible]
Pension et domestiques	[illegible]
Blanchissage	[illegible]
Chauffage et éclairage	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Meubles	[illegible]
Dépenses éventuelles	[illegible]
Trois uniformes	[illegible]
Dépôt	[illegible]
Dépense totale	[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

Lundi soir, 29 Septembre 1873, Seconde semaine de l'engagement de Mlle ALICE HARRISON, qui remplira cinq rôles dans le drame à sensation intitulé THE MOTHER'S DYING CHILD. Début de Mlle ELOA CARFANO.

Jeudi, 2 Octobre.—MARTHA LAFITTE.—FUN, comédie en cinq actes, de Johnson.

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

Les demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

Bureau de la Compagnie "Bienville Oil Works Company," No [illegible] rue Carondelet.—Les actionnaires de cette Compagnie sont respectueusement priés de se présenter à ce Bureau le LUNDI treize d'octobre, à l'effet d'élire un Conseil de Directeurs pour servir l'année suivante.

A. BENJAMIN, Secrétaire.

Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

No 46, rue Bourbon.

Les actionnaires de cette Association sont respectueusement invités à se présenter au bureau de l'Association pour voter à l'élection des directeurs, qui aura lieu le 13 octobre 1873, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Par ordre du Président. A. SAULET, Secrétaire.

Bureau du New Orleans City Rail Road Company, No 124 de la rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1873.—Le 18 du courant, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action,—dividende qui sera payé aux actionnaires à dater du MERCREDI, 1er octobre 1873.

C. O. LEWIS, Secrétaire.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1873.—Les actionnaires de cette compagnie sont respectueusement invités à se présenter au bureau de la dite compagnie, No 18 rue Royale, le vendredi, 17 octobre prochain, entre onze heures A. M. et deux heures P. M. pour donner leur vote sur une proposition de réduction du capital.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Sun Mutuel Insurance Company

61 CAMP STREET.

Capital payé..........$500,000

Actif à sa valeur au comptant....$59,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT. Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIÈRES aux taux les plus bas.—Elle règle promptement toutes les pertes aux conditions les plus favorables.

DIRECTEURS :

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
R. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Bisco,	W. B. Schmidt,
J. N. Marks,	L. Aicus,
Charles Macready,	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Joseph,
Richard Flower,	S. T. Torian,
J. Weis,	Scott McGhee,
R. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris,	Isaac L. Haas.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS :

No 182 Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de Six pour Cent.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER.

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN

—DE—

HALL,

POUR LES CHEVEUX.

Chaque année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchent de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie, elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat de Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant : les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

Le plus grand plan qui ait jamais été connu.

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

12,000 lots.............................$1,500,000

$250,000 pour $50.

Le Quatrième Grand Concert Tombola autorisé par une loi spéciale de la Législature au profit de la Bibliothèque du Kentucky, aura lieu au Public Library Hall de Louisville, Ky., le Mercredi, 3 décembre 1873.

Les billets sont divisés en dix coupons ou parts.

A ce concert, qui sera le plus brillant qu'on ait jamais vu dans le pays, la somme extraordinaire de

$1,500,000,

divisée en 12,000 lots, sera distribuée parmi les porteurs de billets.

Liste des Lots :

UN GROS LOT DE		$250,000
UN GROS LOT DE		100,000
UN GROS LOT DE		50,000
UN GROS LOT DE		25,000
UN GROS LOT DE		17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000

TOTAL, 12,000 lots, payables comptant, et s'élevant à.....$1,500,000

La distribution sera positive, que tous les billets soient vendus ou non, et les 12,000 lots seront payés en proportion du nombre de billets vendus.

Prix des Billets :

Billet entier, $50 00; demi-billet, $25 00; dixième de billet ou chaque coupon, $5; [illegible]

Les détails sont indiqués dans des circulaires que le bureau envoie gratis à toutes les personnes qui en demandent.

Les billets sont en vente, et les ordres, accompagnés de l'argent, seront remplis sans retard. Conditions libérales à ceux qui achètent des billets pour revendre.

THOS. E. BRAMLETTE, Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky et Directeur du Concert Tombola. Au Public Library Building, Louisville, Ky.

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE,

307..........Chartres Street..........307

Entre Dumaine et Ste. Anne.

12 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Mariages, Baptêmes, [illegible]

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,

61........RUE TCHOUPITOULAS.........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73..........VIEILLE-LEVÉE..........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE, (AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée,

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Crescent Louisiana," "Unnamette" "Pelican." A. THOMPSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils. A. THOMSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Java, et de Porto-Rico, en boucauts et caisses. A. THOMSON & CO., No 68 de la rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,

No. 26, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

PRIX DE VIENNE

LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE, —DE— WILSON, A REMPORTÉ LA GRANDE MÉDAILLE ET LA MÉDAILLE D'HONNEUR POUR LA Meilleure Machine à Coudre,

LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois MÉDAILLES CO-OPÉRATIVES POUR

Le meilleur jeu de harnais,

La meilleure selle,

La meilleure botte,

Le meilleur soulier,

Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE :

Au No. 189 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS de la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base.

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert de puis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles et naturelles au point que l'on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux.

Révolution ! Révolution !

LES DENTS !

600.............Les Ratelier.............$

—Prix ordinaire $20—

LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 189 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Ratelier à [illegible] premier prix à la Foire de [illegible]

BUCKEYE MOWER & REAPER

Rice Threshers & Separators

TO RUN BY STEAM OR HORSE POWER.

SULKY HORSE HAY RAKE,

IMPROVED UTLEY COTTON PRESSES

A vendre par

L. R. GENSBELLY & Co., N. O. Agricultural Warehouse, 33 Natchez Street.

DIVERS.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

AVIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS qui, par l'éloignement du lieu de leur résidence, ont été dans l'impossibilité de se présenter à ce Consulat, qu'un nouveau délai leur a été accordé [illegible] la déclaration d'option [illegible] Le délai pour formuler ces demandes expirera le 30 septembre 1873.

LE SAPOLIO

D'ENOCH MORGAN'S SONS

remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO

décrotte les angles d'un fourbisseur. Faites-en l'essai.

LE SAPOLIO

pour les fenêtres est meilleur que le blanc en pain. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux et les tapis.

LE SAPOLIO

nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne sauriez vous en passer.

LE SAPOLIO

nettoie les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'égratignures.

LE SAPOLIO

polit la ferblanterie mieux que ne le font le savon et le sable. Il fait briller cette dernière.

LE SAPOLIO

polit les ustensiles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO

est précieux quand on veut laver les plats et la verrerie. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO

enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO

enlève les taches et la graisse des tapis et autres lainages.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

Il nettoie et embellit la peau, instantanément, et fait disparaître les taches de la figure et des mains.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

Il est sans rival dans le monde pour adoucir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

Il enlève les taches de goudron, de fer, d'encre et de graisse. On n'a rien découvert de semblable pour les forgerons, les mineurs, etc. Il n'y a pas de cosmétique qui puisse lui être comparé.

HAND SAPOLIO POUR LA MAIN

Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a ou s'il veut vous le procurer; sinon, demandez notre brochure intitulée : "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS, 20 PARK PLACE, N. Y. ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, Le.

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 20 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires pour [illegible] Scies de toutes dimensions. [illegible] Scies circulaires et toute autre espèce de Scies, dressées et réparées [illegible]

CENT SYMPTÔMES ET UNE GUÉRISON. Il n'est pas un symptôme des maladies connues que le dyspeptique n'éprouve pas. [illegible]

L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT, DE TARRANT [illegible]

On le vend chez tous les pharmaciens.

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Bradley.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—[illegible] CHAUDIÈRES, ainsi que les GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, No 18, rue d'Union.

Changement de Local.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION.

(Institution d'Epargne de la Nlle-Orléans.)

Incorporée en 1855.

Cette institution a été transférée à la nouvelle Maison de Banque, No. 156 rue du Canal.

INTERETS PAYABLES SUR DEPOTS.

SAM. JONES, Jr. Trésorier. L. F. GENERES, Président

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer,	L. F. Générès,
David Urquhart,	George Jonas,
J. O. Nixon,	T. A. Adams,
Carl Kohn,	Thomas Allen Clarke,
Christian Schneider,	Chas. J. Leeds,
Saml. Jamison.	

BROOK STEAM RICE MILL,

MOULIN A RIZ, A VAPEUR.

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 24 et 26 de la rue Fosher.

ALLEN BROS,

Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux termes et aux expéditeurs.

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS GESSAT,

VINAIGRE CATAWBA,

VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,

VINAIGRE ORDINAIRE.

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34.....Rue Bienville.....34

ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE.

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,

CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bon prix par

ED. L. ZELL & CO.,

Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No 66...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 66

Encoignure Bienville,

Manufacture à Vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame Veuve C. W. PAYDON vs. CYRUS MARTIN.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—[illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après :

Un terrain situé à Milneburg, en cette paroisse, et désigné par le numéro Sept, dans l'Ilot numéro Cent Soixante-Deux, d'après le plan de Milneburg [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE vs CASIMIR CARITÉ.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,330—[illegible] VENDREDI, trente et un (31) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés décrites ci-après, savoir :

1° Un terrain situé au faubourg Washington, Troisième District de cette ville, et que l'on désigne par le numéro "Un" [illegible]

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

2° Un autre terrain situé dans les mêmes faubourg, District et Ilot [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ALFRED BEAUFEU vs P. A. THIERRY

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans—No 4,[illegible] MARDI, sept d'octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après :

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Abadie, White, Broad et Columbus [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, &c.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

E. BERMUDEZ vs. PEDRO MOLIERE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 4,114—[illegible] SAMEDI, onze octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété décrite ci-après :

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues [illegible]

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

G. L. GRANGER vs J. A. CHAMBERS. JEAN DISON vs JOSEPH AUGUSTE CHAMBERS.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 4,[illegible] SAMEDI, dix-huit octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

BARBARA WANNER, veuve d'Anton Ebert vs. OSCAR BERCIER, tuteur de la mineure Alice Lambert Bercier et al.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,[illegible] SAMEDI, onze octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville [illegible]

Une certaine Portion de Terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Dorgenois, Broad et Columbus et le Chemin du Bayou [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Robert K. Callender vs. Patrick Coffey.

SIXIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible] MARDI, vingt et un octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Nicholas Dauner vs Charles Bendix.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,673—[illegible] MARDI, vingt et un (21) octobre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

1° La moitié d'un certain terrain situé au faubourg Tremé [illegible]

2° Un terrain situé dans le Premier District de cette ville [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Remblayez vos Terrains.

UNE OCCASION RARE.

LA Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain de la Louisiane ayant décidé de la ville la terre retirée du canal de l'Avenue Carrollton, se chargera de remblayer, à des prix raisonnables, tous les terrains bas du voisinage. [illegible] Compagnie, No 27 de la rue Carondelet.

Avis.

LA soussignée s'adressera à la Banque Nationale de l'Etat, en temps convenable, pour un nouveau certificat d'action No [illegible] pour trente actions de $[illegible] [illegible]

Veuve DESIRÉE DUFART.

Nlle-Orléans, 7 août 1873.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. HOGEM & CO.

600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Grand assortiment pour hommes, femmes et enfants.

PAR E. HOGEM & CO.—E. Hogem, encanteur—JEUDI, 2 octobre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur salle d'encan [illegible]

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. [illegible]

Conditions—Comptant.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Beaux Meubles en noyer noir, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux, No [illegible] MERCREDI, 1er octobre 1873, à 11 heures du matin, il sera vendu [illegible] rue Gravier, entre les rues Franklin et Liberté. [illegible] assortiment général de beaux meubles en noyer noir, &c., &c.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

PAR S. GUINAULT.

Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 2 octobre 1873, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'avenue de Carrollton, entre Canal et Commune, à l'encan de Meuniers :

La vacherie de Pierre [illegible], comprenant 8 vaches laitières, plusieurs avec veaux et le bâtiment sur le point de vêler, 2 chevaux, 1 charrette à lait avec le comptoir et tous les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Au-dessous de $100 comptant et au-dessus de $100, six mois de crédit, en billets endossés sur place, à la satisfaction du vendeur.

Vente positive de trois propriétés, dans le Second District, rue St.-Philippe, Nos 35 et 56, 114 et 116, rue de l'Hôpital.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 4 octobre 1873, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale :

1° Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philippe, [illegible]

2° Un lot de terre mesurant [illegible] pieds de face à la rue St.-Philippe [illegible]

3° Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces à la rue St.-Philippe [illegible]

Voir les plans exposés à la Bourse.

CONDITIONS—Moitié comptant, balance à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de délai et hypothèque. Les acquéreurs se soumettront à toutes les taxes échues d'usage, ainsi que le paiement des taxes pour l'année courante.

Actes de ventes par-devant Théod. Guyot, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Grocerie.

GROCERIES — VENTE POUR CHANGEMENT D'AFFAIRES.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI 1er octobre 1873, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Urquhart et Annette—

Le fonds d'un magasin de Groceries consistant en sucre, café, chandelles, riz, huile d'olive, vin en bouteilles, liqueurs, whisky, conserves, faïence, terrines, crockery, etc., etc. Aussi les installations, comptoirs, étagères, etc.

Le bail de la maison ainsi qu'il sera annoncé au moment de la vente.

Conditions—comptant.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Bourbon et du Passage de la Bourse,

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET ancien restaurateur bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de 9 heures du matin à une heure P. M.

Un excellent lunch sera servi de 1 heure de l'après-midi à 4 heures—Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

Le BAR est pourvu de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches.

Pendant le Lunch, les consommations sont à 15 cents et en dehors à 10 cents.

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE.

TENU PAR J. PACTEAU,

(Successeur de Louis J. Donnat)

No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix, tant en ce qu'il faut pour les Dîners, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la nuit ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE de la Vallée du Mississipi.

COLLINS & BAQUIE,

Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississipi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encre d'Imprimerie. Nous en garantissons la qualité.

Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane, nos bureaux, au No 2 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississipi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'encan au No 2 du Triangle Building et No 24 de la rue Poeyfarre (entrée Nouvelle-Levée) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

P. ROBERTS, Surintendant.

Lock Box No 60 du bureau de la Poste.

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No 14 de la rue St. Charles, en face du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de six mois de dépôt [illegible] des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

T. D. VAN HORN, Caissier.

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et débitées toute en demande.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,

120 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, et exerçant en Louisiane depuis 27 ans, [illegible]

Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. P. M. H. BAUSSET

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française, Messieurs et chers compatriotes, &c.

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche du travail, s'est élevé à celui :

Hommes	377
Femmes	48

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer 251, soit :

Hommes	227
Femmes	30

Il a délivré 125 Bons de logement et 323 Bons de repas.

29 avances ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

Conformément à notre Charte, ces secours en espèces n'ont été distribués que dans des cas d'urgence. Ces secours sont nécessités l'emploi d'une somme d'environ $300, dont la majeure partie a été affectée à l'acquisition d'outils ou d'ustensiles de travail.

Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité par 30 élèves de tout âge. Fait au point de vue pratique, il rend des services réels à une classe fort intéressante de nos compatriotes, celles des nouveaux arrivés.

Il nous est impossible d'énumérer nombre des services rendus par le Bureau, qui échappent à toutes espèces de classification : renseignements, demandes, conduites aux bateaux et chemins de fer, correspondances, etc.

Messieurs et chers compatriotes, en vous présentant cet exposé sommaire et des résultats qui parlent par eux-mêmes, permettez-nous de faire appel aux sentiments de patriotisme et de générosité qui, de tout temps, ont été l'une des qualités dominantes de notre race française.

Notre Société a pour but la bienfaisance pure. L'assistance à tous ceux qui ont besoin d'un appui matériel et moral. Comptant à peine six mois d'existence, l'UNION FRANÇAISE a rendu déjà des services réels et nombreux. Que ne ferait-elle pas si, au lieu de [illegible]

Aidez-nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres et le chiffre de nos recettes, faites en faveur de notre œuvre une active propagande. Que les indifférents accourent également! que leur pensée aille à ceux qui souffrent, et que bientôt, pour l'honneur de notre population, il ne soit pas un Français qui refuse à ses compatriotes dans le malheur les cinquante cents par mois que l'Union Française demande à chacun de ses membres.

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

Pour le Conseil de direction et par son ordre :

Le Vice-Président, E. SALOMON.

Le Secrétaire adjoint, A. DE MONTFLEURY.

Le Trésorier, J. B. SEGUIN.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

400 lots Linge de clientèle.

200 lots Lingerie, Chapeaux et Casquettes.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—A. Levy, encanteur—Salle d'encan au No 22 de la rue de Chartres.—JEUDI, 2 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

400 lots Linge de clientèle,

provenant un assortiment régulier qui sera vendu sans aucune réserve quelconque.

200 lots Lingerie assortie, Chapeaux et Casquettes.

Conditions à la vente.

PAR EUGENE TOURNÉ

Café. Café.

Ex-steamer VICENTE, de Veracruz.

PAR EUGENE TOURNÉ—JEUDI, 2 octobre 1873, à 11 heures A. M., au No 10 rue [illegible], il sera vendu—

100 balles Café Cordova, [illegible]

En face de la convenance des acheteurs.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR D. E. MORPHY.

Foin, Avoine en gerbe et paille.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 2 octobre 1873, à 10 heures et demie du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julia, pour le compte de qui il appartiendra—

200 balles foin,

50 avoine en gerbes,

1 lot paille en balle.

Conditions à la vente.

PAR ALBERT PAUL.

Propriété de valeur à l'encan.

Succession de Veuve François Boubion.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No [illegible] Passage de la Bourse.—SAMEDI, 4 octobre 1873, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu à l'enchère publique—

Cette agréable résidence en briques, à deux étages, désignée par le No. 6, de la rue de l'Esplanade, entre Royale et Chartres. Le terrain mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces.

Pour les conditions de la vente et autres détails, voir le New Orleans Republican. Le plan de la dite propriété est exposé à la Bourse des Encanteurs.

Acte de vente et les timbres des Etats-Unis, etc., par-devant Abel Dreyfous, notaire public.

PAR A. H. PONS.

Contenu de restaurant bien meublé, No. 135 de la rue du Camp, entre les rues St-Joseph et Julia.—Tables à dessus en marbre, toile cirée, tapis, stores, comptoirs, étagères, faïence, verrerie, etc.—Egalement, la clientèle de l'établissement.—Vente à l'encan, en lots au gré des acheteurs—

PAR A. H. PONS, encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 1er octobre 1873, à 11 heures A. M., au No 135 de la rue du Camp, entre les rues St-Joseph et Julia.—Le contenu du restaurant bien meublé, avec la clientèle.

Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats-Unis.

ATTENTION !

Grand Déballage !

G. MONIE, No. 24 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France par [illegible] une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette. Un choix de l'Eau de Lubin, [illegible] un assortiment des qualités supérieures. [illegible] Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine

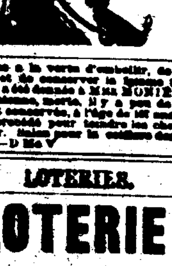

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la beauté [illegible] Elle a été donnée à Mme MONIE par une dame californienne [illegible] Une préparation pour teindre les cheveux de toutes couleurs [illegible]

LOTERIES.

LOTERIE

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { ....$[illegible] ....$[illegible]

PRIX DU BILLET :

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police :

Tirage tous les jours.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

29 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner: Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 2 mars 1849, réclame les terres et-après décrites; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860—avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 30 novembre 1873, lorsque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 26 août 1873.

Toutes les sections 3, 32, 26, 27 ; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 21; toutes les sections 21, 22, 24, 28, 29 ; les lots 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29; toutes les sections 20, 21, 26 et 32 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, situés des deux côtés du Nouveau Canal, bornés par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Metairie Ridge à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement.

JULIAN NEVILLE, Receveur.

REMISE A NEUF DE TOUT VETEMENT D'HOMMES ET D'ENFANTS.

Teintures en toute couleur—Nettoyage.

Nous prévenons nos clients et le public en général que nous venons d'ajouter à notre Teinturerie Parisienne notre département spécial, pour le nettoyage, [illegible] réparer à neuf [illegible]

EN CAS DE DEPART OU DE DEUIL les objets sont rendus dans les 48 heures.

Notre dépôt en ville est rue du Canal No 281, près Rampart.

E. BOURGIER & Co.

N. B.—Pour les ordres de la ville et de la campagne, on est prié de les adresser à notre usine, Avenue Louisiane No 88.

CHAS T. NASH. W. T. HODGSON.

NASH & HODGSON,

ENCANTEURS,

AGENTS DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS,

Bureau No. 8 de la Rue Carondelet,

(PRIME'S COURT.)

LES soussignés remercient leurs amis et le public de leur appui; ils ont l'honneur de leur annoncer que les deux associés sont maintenant à la Nouvelle-Orléans et qu'ils ont repris [illegible] qui leur permettront de se livrer, avec succès, aux affaires d'encan, à la vente, location, etc., etc., de biens-fonds [illegible] Ils se chargent de la vente de terrains aux enchères [illegible]

Ils espèrent que par leurs efforts ils continueront de mériter la confiance [illegible]

CHAS T. NASH, W. IRVING HODGSON.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1873.